

Dispositif du groupe 1 : Choix d'allure en selle

PTV

Trèfle

Niveau technique par épreuve

Club Poney 2
Club 1
Club Elite
Amateur 3
Amateur 2
Amateur 1
Amateur Elite

Pour tous les
niveaux



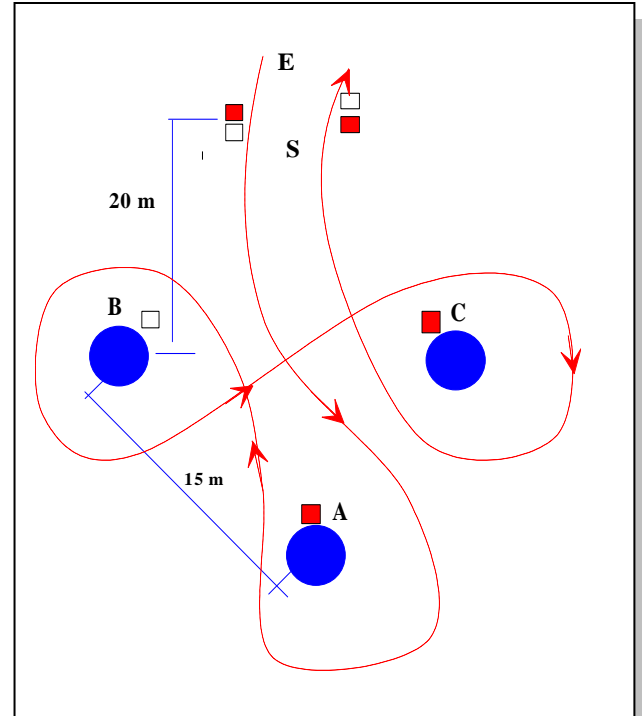
Crédit : V. De Saint Vaulry

Matériel et dispositif

- 2 fanions rouges, 2 fanions blancs, 1 numéro
- 3 objets volumineux et solides d'une hauteur minimum de 1,30 m
- 3 lettres et fanions de couleur

Caractéristiques

- Le trèfle est constitué de 3 boucles à effectuer autour de bidons dans l'ordre des lettres en respectant les sens de rotation
- Distance entre les bidons 15 m minimum.
- Distance entre la porte d'entrée/sortie et la 1^{ère} ligne de bidons est de 20 m
- Le sens de franchissement des portes est laissé à l'initiative du chef de piste



Le contrat du trèfle

Respect du tracé dans l'allure choisie

Fautes de contrat

Avant le dispositif

- volte, dérobé, refus, erreur de parcours rectifiée

Dans le dispositif

- rupture d'allure
- objet touché

Contrat non réalisé

- non respect du sens du tracé
- objet tombé ou porte manqué(e)

Choix de l'allure

Respect de l'allure choisie

- Galop
- Trot

L'allure du pas entraîne la note 0

En cas de rupture d'allure : l'allure la plus basse est prise en compte, la reprise de l'allure initiale n'intervient pas dans la note

- Le changement de pied au galop est autorisé
- Le galop désuni est pénalisé pour les niveaux Amateur 1 et Amateur Elite